



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 octobre 2025

PROCES VERBAL

APPEL

L'an deux mille vingt cinq et le 22 octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, à la Mairie de Saint Cyr la Roche, sous la présidence de Madame Nelly DUFFAUT, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 16 octobre 2025

**Présents** : DUFFAUT Nelly, FERNANDEZ Magali, COLIN Laurent, LATOUR Marguerite, CHAUPRADE Olivier, COURTES Christelle, COUDERC Jacques, NOAILLE Jean Marc, MULLIEZ Agnès, HENOCQ David, LE GUILLOU Maud

**Procurations** : Mr Christophe Maury en faveur de Mr Jean Marc NOAILLE, Mr Alain PERSEC en faveur de Mr Olivieer CHAUPRADE

**Absents excusés** : PERSEC Alain, MAURY Christophe,

**Absents** : FERAL Baptiste

**Secrétaire de séance** : Christelle COURTES,

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** approuve le compte rendu de la séance du 15 septembre 2025 et du 2 octobre 2025.

PROJET DES DÉLIBÉRATION

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-039 : Modification des statuts de la FDEE 19**

Le conseil municipal de Saint Cyr la Roche a discuté et approuvé la proposition relative à la révision des statuts de la **Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE 19)**. Cette décision vise à **actualiser les compétences et le périmètre d'intervention du syndicat**, notamment en :

- **Modifiant les secteurs géographiques** de certains Syndicats d'Énergie Intercommunaux (SIE) ;
- **Élargissant ses missions** à la maintenance et l'exploitation de l'éclairage public, à la maîtrise d'ouvrage pour la mise en valeur des bâtiments communaux, ainsi qu'à l'éclairage sportif ;
- **Participant à l'élaboration d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)** et en se positionnant comme **Autorité Publique Locale Compétente (APLC)**.

La mise en œuvre de ces nouvelles dispositions, **sous réserve de l'approbation par la majorité qualifiée des 212 communes membres**, est prévue pour le **23 mars 2026**.

13 VOTANTS - 13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

## **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-040 : Convention d'entretien des chemins de randonnées**

Le conseil communautaire de la **CABB** a validé en **2019** le schéma directeur de randonnée (GR46/voie verte), incluant 11 boucles et itinéraires VTT. Pour compenser les transferts de sentiers vers les communes, une **convention d'entretien** est proposée : les communes factureront **80 % de leur AC** à l'Agglo (paiements en mai/décembre) pour 5 ans (2026-2030). Le conseil municipal a approuvé ce dispositif et habilité Madame la Maire à signer cette convention.

13 VOTANTS - 13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

## **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-041 : Convention de délégation de compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines**

le conseil municipal de Saint Cyr la Roche a acté le transfert de la compétence eaux pluviales à l'Agglo de Brive (1/01/2026) via une convention de 10 ans neutralisant l'impact sur l'AC, avec facturation échelonnée (80% en mai, solde en décembre), et habilité Madame la maire à signer l'accord.

13 VOTANTS - 13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

## **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-042 : Participation de la commune de St Cyr la Roche aux frais du RPI (enfants scolarisés à Vars)**

Le conseil municipal de **Saint-Cyr-la-Roche** a discuté et approuvé la proposition relative à **la participation financière aux frais de fonctionnement de l'école de Vars-sur-Roseix pour l'année 2024**. Cette décision vise à **valider le règlement de la quote-part calculée au prorata du nombre d'enfants scolarisés**, et sa mise en œuvre interviendra **par le versement d'un montant de 3 642,04 € à la commune de Vars-sur-Roseix**.

13 VOTANTS - 13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

## **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2025-043 : Modification des tarifs des concessions funéraires et suppression de la conversion des concessions centenaires en concessions perpétuelles**

Le conseil municipal de **Saint-Cyr-la-Roche** a discuté et approuvé la proposition relative à **l'adaptation des modalités de gestion et des tarifs des concessions funéraires**, notamment pour les emplacements de 4 m<sup>2</sup>.

Cette décision vise à :

- **Supprimer la conversion des concessions centenaires en concessions perpétuelles**, conformément à l'évolution de la politique funéraire communale (abrogation de la délibération n° 2014-05).
- **Créer une offre tarifaire spécifique pour les concessions de 4 m<sup>2</sup>** (durées de 30 ou 50 ans renouvelables, avec des tarifs fixés respectivement à 80 € et 120 €), afin de répondre à la demande majoritaire et sécuriser la gestion des emplacements.

Sa mise en œuvre débutera **le 22 octobre 2025**, avec une application immédiate aux nouvelles demandes de renouvellement. Les concessions existantes resteront régies par leurs conditions initiales.

13 VOTANTS - 13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

---

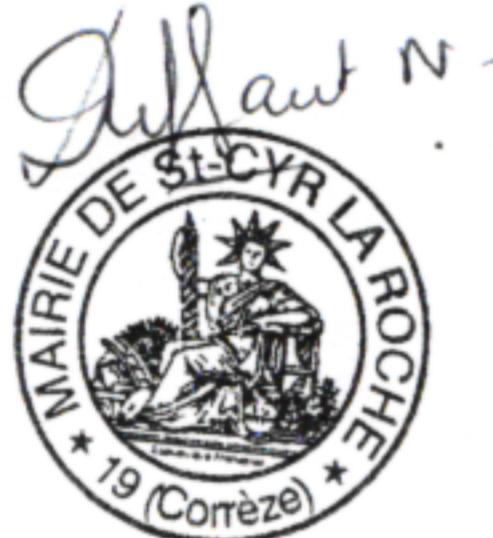
- Présentation de la conciergerie mise en place par l'agglo de Brive pour les étudiants de tout cursus.
- Présentation du dispensaire mobile ophtalmologique de l'ordre de Malte de la délégation de Limoges.
- l'audience concernant l'immeuble de La Roche est repoussée 30 octobre 2025 à 9h.
- Remplacement d'un intervenant à la garderie.

- Présentation de la facture des frais de scolarité de la mairie d'Objat.
- Présentation de la proposition de Corrèze Ingénierie concernant l'aménagement du bourg.
- Pojet 2026 : faire état des projets pour 2026 afin de préparer les dossiers de demande DETR.
- Vitrail : avancement des travaux de rénovation du vitrail.
- Travaux en cours : compte rendu des travaux de la cour d'école.
- 11 novembre : organisation de la cérémonie du 11 novembre.
- Téléthon : organisation de la réunion avec les associations de St Cyr la Roche pour la journéedu 6 décembre.
- Fêtes fin d'année.....

Agenda

La séance est levée à 22h30  
Prochain conseil : lundi 8 décembre 2025 à 20h30

Signature Maire, Mme Nelly DUFFAUT



Signature Christelle COURTES.

A handwritten blue ink signature of Christelle Courtes, which appears to be "Courtes".